

On me doit de l'argent comment faire pour le réccupérer

Par alexfi, le 01/01/2013 à 15:01

Bonjour

Une personne me doit 2500€, accord verbal suite à un contrat de restauration recu. Aujourd'hui j'ai un écrit mail de la personne qui précise bien qu'elle me doit cette somme. Pour la réccupérer dois je faire appel à un avocat, un huissier ou une simple lettre RA suffit? Cordialement

Par amajuris, le 01/01/2013 à 16:58

bir.

selon le code civil pour ce montant, vous auriez du établir une reconnaissance de dette. un mail me semble une preuve insuffisante car rien ne prouve l'identité de l'expéditeur. commencez par une mise en demeure par LRAR;

si votre débiteur ne réagi pas, assignez la devant la juridiction de proximité. cdt